



Grand Prix du Vin Suisse

Grosser Preis des Schweizer Weins
Gran Premio del Vino Svizzero
Swiss Wine Award

GRAND PRIX DU VIN SUISSE.
L'ORIGINAL. DEPUIS 2004.

Zürich/Sierre, 16 septembre 2024

Communiqué de presse

Grand Prix du Vin Suisse: Disqualification de la Cave Maison Rouge pour l'édition 2024

Le « Grand Prix du Vin Suisse », organisé par l'Association VINEA et le magazine VINUM, a pour but la mise en valeur de la vigne et des vins suisses. Les résultats de l'édition 2024 de ce concours ont été publiés dans un communiqué de presse daté du 14 août, qui mentionnait l'octroi de trois médailles d'or à la Cave « Maison Rouge » à St-Pierre-de-Clages, dirigée par M. Cédric Flaction. Ce dernier ayant été, en date du 2 septembre dernier, condamné en première instance pour fraude à l'AOC Valais, le comité de VINEA et la Direction de VINUM ont décidé, à l'unanimité et malgré une procédure judiciaire toujours en cours, de disqualifier la Cave Maison Rouge et, de ce fait, de lui retirer ses trois médailles.

Depuis son lancement en 2004, le concours "Grand Prix du Vin Suisse" est devenu la manifestation de référence de la branche et montre la grande diversité de la viticulture suisse. Le concours est destiné à promouvoir la qualité individuelle des vins suisses, à faire connaître le standard de qualité de ces vins et à récompenser ceux qui en représentent les fleurons. L'annonce des médailles d'or et d'argent en août marque chaque année le début d'un grand travail de promotion, qui atteint son point culminant en octobre avec le grand « Gala du Vin suisse ».

Le Gala du Vin suisse permet de récompenser les meilleurs vins de chaque catégorie du concours, lors d'une soirée réunissant non seulement l'ensemble des vigneronnes et vignerons primés et des professionnels de la branche, mais également des personnalités du monde politique, économique et de la presse spécialisée. Ce gala est devenu, au fil des années, un remarquable outil de communication pour l'ensemble des acteurs de la branche. L'associer à une personne sous le coup d'une condamnation pénale porterait gravement atteinte à son image. Cela marquerait aussi un évident manque de respect à l'égard de l'immense majorité des vigneronnes et vignerons de ce pays qui, par leur honnêteté et leur rigueur, voient au travers de cette condamnation une atteinte évidente à leur image.

La décision du Comité de VINEA et de la Direction de VINUM d'exclure la Cave Maison Rouge et de la disqualifier a pour conséquence le retrait des trois médailles d'or gagnées dans le cadre de l'édition 2024. Ce retrait conduit évidemment à une impossibilité pour ces vins d'être nommés lors du Gala du Vin suisse qui se tiendra le 18 octobre prochain à Berne. La liste des 92 vins finalistes a été mise à jour en conséquence (www.grandprixduvinsuisse.ch). De plus, Maison Rouge n'est plus autorisée à citer le Grand Prix du Vin Suisse dans sa communication.

Le Comité de VINEA et la Direction de VINUM regrettent amèrement les dégâts d'image que cette condamnation impose à l'ensemble de la branche viti-vinicole valaisanne et, par analogie, à l'ensemble du pays. Elle rappelle la mission de l'Association, à savoir de promouvoir l'excellence des vins suisses, par le biais de valeurs telles que l'honnêteté, la rigueur et le respect de tous les acteurs de la branche.

Grand Prix du Vin Suisse

Contacts

Conrad Briguet
Président VINEA
Tél. +41 79 414 43 92

Nicola Montemarano
Directeur VINUM
Tél. +41 44 268 52 40
nicola.montemarano@vinum.ch

www.grandprixduvinsuisse.ch